



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°536) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DOLLY A L'ASSOCIATION "AU FIL DE MES ENVIES", A TITRE PAYANT

DÉCISION N° AU-18-305
EN DATE DU 08 OCTOBRE 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Au fil de mes envies » représentée par sa présidente, Madame Elsa LE GLOANNEC, domiciliée 137 rue de Javel, 75015 Paris, d'organiser des répétitions le lundi 17 septembre de 9 h à 14 h 30 et les mardi 18, jeudi 20 et vendredi 21 septembre 2018 de 9 h à 15 h 30 dans la salle Dolly;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Au fil de mes envies » représentée par sa présidente, Madame Elsa LE GLOANNEC, domiciliée 137 rue de Javel, 75015 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 118,75 € TTC (cent dix huit euros et soixante-quinze centimes) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions le lundi 17 septembre de 9 h à 14 h 30 et les mardi 18, jeudi 20 et vendredi 21 septembre 2018 de 9 h à 15 h 30 dans la salle Dolly;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181008-Imc1H5669H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/10/2018
Date de Publication : 08/10/2018